

SYRIE: Les réfugiés palestiniens fuient le camp de Lattaquié

TEL AVIV, 18 août 2011 (IRIN) - La Syrie devrait permettre l'accès des organisations humanitaires aux réfugiés palestiniens présents dans la ville portuaire de Lattaquié suite aux informations selon lesquelles les violences auraient entraîné le départ de milliers de réfugiés du camp de la ville.

« Il est quasiment impossible d'obtenir des informations sur la situation en Syrie en ce moment. Nous ne savons pas où ces personnes se trouvent », a dit Chris Gunness, le porte-parole de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

« Cette population autrefois oubliée a aujourd'hui disparu », a dit M. Gunness à IRIN le 16 août. « Nous ne savons pas où les femmes et les enfants se trouvent. Nous demandons donc au gouvernement syrien d'autoriser un accès immédiat au camp afin d'évaluer la situation et de reprendre nos actions ».

Au moins 5 000 réfugiés palestiniens ont fui le camp situé dans le district d'El Ramel à Lattaquié, selon l'UNRWA.

Dans une déclaration, « L'UNRWA condamne l'utilisation de la force contre les civils ». « Nous appelons les autorités syriennes à ordonner à leurs forces armées d'exercer le maximum de retenue dans le respect du droit international et à assurer la sécurité de tous les civils, y compris les réfugiés palestiniens ».

La Syrie compte 472 109 réfugiés palestiniens, selon les chiffres fournis par les Nations Unies ; nombre d'entre eux vivent dans d'immenses camps et reçoivent peu d'aide. Ces réfugiés et leurs descendants ont fui la Palestine lors de la guerre de 1948 et de la création de l'État d'Israël. Le droit de retour des réfugiés palestiniens est au cœur des négociations entre l'Autorité palestinienne (AP) dans le Territoire palestinien occupé (TPO) et Israël.

« Nous exigeons l'accès rapide et sans entraves des travailleurs humanitaires pour soigner les blessés et les mourants », a dit M. Gunness dans une déclaration. « De plus, nous demandons un accès sans entraves à l'UNRWA afin que l'agence reprenne ses services complets dans le camp, qui a été sévèrement touché par les violences ».

L'OLP condamne la Syrie

Les violences ont conduit le secrétaire-général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à condamner avec fermeté les actions du gouvernement syrien, ce qui constitue une démarche inhabituelle.

Yasser Abed Rabbo a dit que ces violences faisaient « partie des crimes contre l'humanité » endurés par les civils syriens et palestiniens. L'AP a exhorté le gouvernement syrien à protéger les vies des réfugiés palestiniens.

Les répressions ont débuté à Lattaquié le 14 août, soit un jour après les grandes manifestations anti-gouvernementales organisées dans la ville. Selon des activistes, les navires de guerre syriens ont commencé à bombarder la ville le lendemain.

L'agence de presse officielle SANA a toutefois démenti le bombardement de la ville. Deux policiers et quatre hommes armés non identifiés ont trouvé la mort lorsque les forces de sécurité se sont lancés à la poursuite « d'hommes armés qui terrorisaient les habitants ... et utilisaient des mitrailleuses et des explosifs depuis les toits et derrière des barricades », a-t-elle indiqué.

La Syrie a été le théâtre de violentes manifestations au cours de ces derniers mois et, selon des observateurs, les tentatives du président Assad d'écraser le soulèvement en faveur de la démocratie ont été marquées par des violences. En l'espace de cinq mois, plus de 1 700 personnes auraient trouvé la mort et plus de 30 000 personnes ont été mises en détention, selon des groupes de défense des droits de l'homme.

Le 5 août, des experts indépendant du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies ont indiqué qu'ils avaient continué à recevoir des informations sur l'utilisation systématique et excessive de la force entraînant des morts et des blessés ; des allégations de torture, des disparitions forcées et la détention de manifestants ; la prise pour cible de défenseurs des droits de l'homme ; et la limitation injustifiée des libertés de réunion pacifique et d'expression.

« L'utilisation aveugle de l'artillerie lourde contre les manifestants est injustifiable ; aucun État n'est autorisé à utiliser sa force militaire contre une population civile désarmée, quelle que soit la situation », a dit Christof Heyns, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires.

« Les tueries qui en résultent sont clairement des exécutions arbitraires et punissables en vertu du droit international ».